

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, FESSY Véronique, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, SEIGNERET Ludivine, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY, Magali BOULLIER.

Etaient absents : DENIS Sylvie, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël.

Secrétaire de séance : Jean-Marc SCHIMITZ.

Date d'envoi de la convocation : 08 décembre 2022.

---

**DEMANDE DE SUBVENTION « AMENDES DE POLICE 2023 »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans la continuité des précédents travaux d'Amendes de Police, et plus précisément des aménagements pour la sécurisation dans la Rue des Plaines (Voie Communale n° 05), il y a lieu de procéder à des aménagements sur la Route de Boisset (RD 45 en agglomération). Plus précisément, les travaux consisteraient en la création de trottoirs piétonniers.

Un devis a été établi par l'entreprise TPCF- COLAS pour un montant de 24 950,00 € HT, soit 29 940,00 € TTC.

Il ajoute qu'il est possible de demander une subvention dans le cadre de ses amendes de police.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de procéder à des aménagements de sécurisation sur la RD 45 en agglomération sur la Route de Boisset pour un montant de 24 950,00 € H.T., soit 29 940,00 € T.T.C.
- Accepte de demander une subvention dans le cadre de ses amendes de police.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc SCHIMITZ.

Pour extrait certifié conforme.  
A Pradines, le 13 décembre 2022.  
Le Maire,  
Charles BRUN.